

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE « LE FRIAULA » :

Salle du FRIAULA	Habitants de Tercé		Utilisateurs hors commune (exceptionnel)	
	et enfants (uniquement pour les mariages)			
<i>Tarif en €</i>	Tarif été 1 jour	Tarif hiver 1 jour	Tarif été 1 jour	Tarif hiver 1 jour
<i>Réunion, vin d'honneur</i>	65,00	111,00	140,00	235,00
<i>Repas, banquet, bal</i>	150,00	240,00	344,00	457,00

N.B. : Tarifs hiver du 15 octobre au 15 avril

Participation aux frais de nettoyage :

Nettoyage normal : 86,00 €

Supplément pour nettoyage exceptionnel : 154,00 €

Caution : 230,00 € pour les habitants de Tercé,

1500,00 € pour les utilisateurs hors commune.

La caution sera conservée intégralement par la commune en cas de fausse déclaration lors de la location (par exemple : location pour un tiers habitant hors commune) et de dépassement des normes de bruit.

Acompte à la réservation :

Un acompte égal à la moitié de la location est versé lors de la réservation et conservé par la commune en cas d'annulation de la location.

Associations de Tercé :

Les salles sont mises gratuitement à leur disposition, seule la participation aux frais de nettoyage peut être facturée.

Prêt de matériel :

Location de matériel : 25,00 €

Caution : 25,00 €

Remboursement par pièce de vaisselle manquante ou cassée : 2,00 €